

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 Septembre 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018 05 09 FINANCES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 04 OCTOBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de C. VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Serge ZUFFELLATO ayant la suppléance de J-F. SEGAULT, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de JR. GORCE, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de C. MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Serge GREGOIRE ayant la suppléance de T. MIGOT, Corinne LALANCE ayant la procuration de C. THERMINOT, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY ayant la procuration de F. MANSION, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Elisabeth GILLET ayant la suppléance de K. JUVEN, Patrick FLABAT ayant la procuration de B. DEPAILLAT, Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF ayant la procuration de L. LALEVEE, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB ayant la procuration de G. HOWALD à compter de la 2018.05.31, Catherine BRETENOUX, Gérard HOWALD (départ à la 2018.05.31), Marie VIOT ayant la procuration de A. BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (départ à la 2018.05.31), Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de F. DE SANTIS, Claudine CAMUS ayant la procuration de M. GHAZZALE à compter de la 2018.05.31, Guy SCHILLING ayant la procuration de C. GAY, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER ayant la procuration de E. MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE ayant la procuration de B. FABING, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (départ à la 2018.05.15), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Bernard FABING, Jean-François SEGAULT, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Christine THERMINOT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Etienne MANGEOT.
<u>Avis de procuration :</u>	12 procurations : du début à la 2018.05.30 ; 14 procurations : de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances : du début à la fin.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents du début à la 2018.05.14 ; 53 présents de la 2018.05.15 à la 2018.05.30 ; 51 présents de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants du début à la 2018.05.14 ; 65 votants de la 2018.05.15 à la fin.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Les rôles supplémentaires de fiscalité directe connus à cette date s'élèvent à **84 512 € (chapitre 73 article 7318)**.
- Les montants notifiés au titre du FPIC pour 2018 implique des abondements en dépense de **3 837 € (prélèvement au chapitre 014 article 739223)** et en recette de **4 653 € (garantie chapitre 73 article 73223)**.
- Le virement de section à section peut être augmenté en conséquence de **85 328 € (chapitre 023)**.
- Le rythme d'élaboration du PLUI restant haut, compte tenu des révisions de PLU en cours et de dépenses annexes non provisionnées, un abondement des crédits de paiement 2018, proposé à hauteur de **85 328 € (opération 1702 article 202)**, est nécessaire.

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 701 738,28		1 701 738,28
013		Atténuation de charges	5 000,00		5 000,00
70		Produits du domaine et ventes diverses	2 090 000,00		2 090 000,00
73		Impôts et taxes	15 458 799,00	+89 165,00	15 547 964,00
	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	+84 512,00	84 512,00
	73223	Fonds de péréq. des ress. interco. et co. (garantie)	308 011,00	+4 653,00	312 664,00
74		Dotations et participations	3 586 432,00		3 586 432,00
75		Autres produits de gestion courante	95 000,00		95 000,00
77		Produits exceptionnels	80 000,00		80 000,00
78		Reprises sur provisions	0,00		0,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	23 016 969,28	+89 165,00	23 106 134,28
		<i>Recettes réelles hors résultat antérieur reporté</i>	<i>21 315 231,00</i>	<i>+89 165,00</i>	<i>21 404 396,00</i>
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	385 000,00		385 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	385 000,00	0,00	385 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 401 969,28	+89 165,00	23 491 134,28

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
011		Charges à caractère général	2 520 000,00		2 520 000,00
012		Charges de personnel	4 097 000,00		4 097 000,00
014		Atténuation de produits	9 650 000,00	+3 837,00	9 653 837,00
	739223	Fonds de péréq. des ress. interco. et co. (prélèvem.)	86 166,00	+3 837,00	90 003,00
022		Dépenses imprévues	355 231,00		355 231,00
65		Autres charges de gestion courantes	3 230 000,00		3 230 000,00
66		Charges financières	240 000,00		240 000,00
67		Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68		Dotations aux provisions	500 000,00		500 000,00
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	20 612 231,00	+3 837,00	20 616 068,00
023		Virement à la section d'investissement	1 799 738,28	+85 328,00	1 885 066,28
	023	Virement à la section d'investissement	1 799 738,28	+85 328,00	1 885 066,28
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	990 000,00		990 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 789 738,28	+85 328,00	2 875 066,28
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 401 969,28	+89 165,00	23 491 134,28

Chap.	Art.	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
001		Solde d'exécution reporté	0,00		0,00
024		Produits des cessions	111 000,00		111 000,00
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	1 866 185,93		1 866 185,93

13		Subventions d'investissement reçues	1 964 727,31		1 964 727,31
16		Emprunt et dettes assimilées	2 000,00		2 000,00
20		Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204		Subventions d'équipement	34 000,00		34 000,00
21		Immobilisations corporelles	0,00		0,00
23		Immobilisations en cours	0,00		0,00
27		Autres immobilisations financières	40 000,00		40 000,00
45		Comptabilité distincte rattachée	156 000,00		156 000,00
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 173 913,24	0,00	4 173 913,24
		<i>Recettes réelles hors résultat antérieur reporté</i>	<i>4 173 913,24</i>	<i>0,00</i>	<i>4 173 913,24</i>
021		Virement de la section de fonctionnement	1 799 738,28	+85 328,00	1 885 066,28
	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 799 738,28</i>	<i>+85 328,00</i>	<i>1 885 066,28</i>
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	990 000,00		990 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 989 738,28	+85 328,00	3 075 066,28
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 163 651,52	+85 328,00	7 248 979,52

Chap.	Art.	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
001		Solde d'exécution reporté	1 418 986,01		1 418 986,01
020		Dépenses imprévues	20 388,14		20 388,14
13		Reprises sur subvention d'équipement	0,00		0,00
16		Emprunt et dettes assimilées	400 000,00		400 000,00
20		Immobilisations incorporelles	315 590,30		315 590,30
204		Subventions d'équipement versées	672 303,15		672 303,15
21		Immobilisations corporelles	1 817 516,89		1 817 516,89
23		Immobilisations corporelles en cours	337 321,24		337 321,24
26		Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27		Autres immobilisations financières	40 000,00		40 000,00
45		Comptabilité distincte rattachée	192 209,26		192 209,26
850		Pôle Industriel Toul Europe (AP)	64 760,23		64 760,23
1302		réhabilitation bâtiment 001 (AP)	610 268,06		610 268,06
1401		bâtiments tertiaires KLEBER (AP)	189 308,24		189 308,24
1701		FISAC III investissement (AP)	200 000,00		200 000,00
1702		PLUI (AP)	300 000,00	+85 328,00	385 328,00
	202	<i>Frais et documents d'urbanisme</i>	<i>300 000,00</i>	<i>+85 328,00</i>	<i>385 328,00</i>
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 578 651,52	+85 328,00	6 663 979,52
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	385 000,00		385 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	585 000,00	0,00	585 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 163 651,52	+85 328,00	7 248 979,52

Les balances du budget principal sont modifiées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL
BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	7 248 979,52	7 248 979,52
Fonctionnement	23 491 134,28	23 491 134,28
TOTAL	30 740 113,80	30 740 113,80

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	6 663 979,52	585 000,00	4 173 913,24	3 075 066,28
Fonctionnement	20 616 068,00	2 875 066,28	23 106 134,28	385 000,00
TOTAL	27 280 047,52	3 460 066,28	27 280 047,52	3 460 066,28

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2018

Application agréée E-legalite.com

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- Modifier l'autorisation pluriannuelle ainsi que l'échéancier du programme 1702 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, comme suit :

Pour mémoire AP votée y compris ajustements antérieurs	Révision proposée au présent Conseil Communautaire	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2017)	Crédits de paiement à prévoir pour l'exercice 2018	Restes à financer au-delà de l'exercice 2018
700 000,00	+130 000,00	830 000,00	23 606,87	385 328,00	421 065,13

- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget principal comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX